

GYMNASTIQUE FEMININE

**COMITÉ RÉGIONAL
ÎLE-DE-FRANCE**

DATES : 10 Décembre 2017

LIEU : GRIGNY

1^{er} TOUR COUPES FEDERALES

Clôture des engagements : 16 Novembre 2017

1 – La participation au 1^{er} tour des coupes est **OBLIGATOIRE** pour une éventuelle participation au **CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL**.

2 – Les épreuves sont au nombre de 4 : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol.

3 – CATEGORIES

- Coupe Senior Senior, Junior, Cadettes 2^{ème} année, Cadettes surclassées
- Coupe Espoir Cadettes 1^{ère} année, Minimes, Benjamines

4 – REGLEMENT – CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DEROGATION

Voir Programme Fédéral article 34.1.2.

5 – EQUIPE D'ASSOCIATION ET DE REGION

Voir Programme Fédéral articles 34.5 et 34.6.

L'équipe de Région sera composée à l'issue du 1^{er} tour des coupes par la CTRGF.

6 – DROITS D'INSCRIPTION

Pour toutes les catégories, les droits d'inscription sont de 15€ par gymnaste.

7 – REGLEMENT

Compétition individuelle sur programme Libre selon le Code de Pointage FIG 2017, et les aménagements fédéraux prévus dans le Programme Fédéral à l'article 30.2.

8 – ENTRAINEURS

Deux entraîneurs par groupe de gymnastes sont autorisés sur le plateau de compétition.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif.fscf@free.fr

GYMNASTIQUE FEMININE

**COMITÉ RÉGIONAL
ÎLE-DE-FRANCE**

1^{er} TOUR COUPES FEDERALES

9 – JUGES

- a) Lors de l'inscription, chaque association doit présenter **1 juge pour 3 gymnastes** de niveau Fédéral, Libre ou 6^{ème} degré.
- b) Toutes les associations doivent proposer des juges qui ont **obligatoirement** suivi la formation sur le code FIG 2017.
- c) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :
 - contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
 - ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »
- d) Les associations n'ayant pas encore de juge 6^{ème} degré ou plus seront autorisées à présenter **1 seul juge 2^{ème} échelon** ou 1^{er} échelon ayant suivi une formation 6^{ème} degré. Il sera alors affecté comme secrétaire ou chronométreur à condition que tous les juges de niveau disponibles de la région soient inscrits pour une association.

- 10 –** Les ½ finales auront lieu à ESTAIRES (59) les 27 et 28 janvier 2018.
La Finale aura lieu à NANTES (44) les 17 et 18 Mars 2018.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif.fscf@free.fr